



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Forest
Service Urbanisme-Environnement
Monsieur Alain Mugabo
Échevin délégué
Chaussée de Bruxelles, 112
B - 1190 BRUXELLES

Bruxelles, le 06/07/2023

N/Réf. : FRT20160_711_PU **FOREST. Rue Saint-Denis, 4**
Gest. : MB (= Zone de protection de l'Abbaye de Forest)
V/Réf. : PU 28267 **PERMIS D'URBANISME :** Mettre en conformité la modification des
Corr: Martrenchas Stéphane châssis de la façade à rue et du nombre d'emplacements couverts de
NOVA : 07/XFD/1871316 stationnement en sous-sol

Avis de la CRMS

Monsieur l'Échevin,

En réponse à votre courrier du 22/06/2023, reçu le 29/06/2023, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 05/07/2023, concernant la demande sous rubrique.



Situation Brugis©



Situation de droit –
image tirée du dossier



Situation de fait –
image tirée du dossier



Photo Google Street View ©

La CRMS estime que les interventions n'ont pas d'impact sur les éléments classés proches. En regard du bien lui-même, le remplacement des châssis et allèges d'origine par des modèles en PVC, des garde-corps des balcons d'origine et de la porte d'entrée sans respect des divisions d'origine tend à diminuer la valeur architecturale de l'ensemble.

Veuillez agréer, Monsieur l'Échevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. : milleclef@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; urbanisme@forest.brussels ; crms@urban.brussels ; urban_avis.advises@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels